

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique
et de la cohésion des territoires

Direction générale de la prévention des risques

Arrêté du 29 janvier 2024

portant nomination à la commission inter-filières de responsabilité élargie des producteurs

NOR : TREP2402449A
(Texte non paru au Journal officiel)

Par arrêté du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires en date du 29 janvier 2024, est nommé membre de la commission inter-filières de responsabilité élargie des producteurs :

Au titre du collège des producteurs des catégories de produits soumis à responsabilité élargie des producteurs :

-M. Philippe Bonningue, titulaire, représentant de l'Association française des entreprises privées, en remplacement de M. Philippe Thuvien.